

Image not found or type unknown



Perte de la convocation, pour l'obtention de 1er titre de séjour

Par **mulhouse29**, le **18/12/2011** à **19:13**

Bonjour,
je viens de m'installer en france, j'ai reçu une convocation de la part de la sous prefecture, pour récupérer ma carte de séjour, sachant que c'est mon premier, je voudrai savoir, es ce que je peux quand meme me présenter à la sous prefecture, sans cette convocation, pour avoir ma carte de séjour, merci d'avance